

Le journal

Juillet 2005
Biannuel n°13

Rédigé par le SY.D.E.D. du Lot (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés)

du tri

www.syded-lot.org

Changeons un peu, la Terre y gagnera beaucoup



Bouteilles plastiques broyées pour être recyclées

Tous les experts sont désormais d'accord : notre planète est en danger. C'est la conclusion à laquelle aboutissent les médias qui depuis plusieurs semaines s'expriment sur l'état de l'écosystème terrestre.

La quête d'un niveau de vie meilleur a entraîné une envolée de la production des richesses, responsable de la surexploitation des ressources naturelles et d'une augmentation sensible de la pollution de l'air et des eaux.

Pour enrayer le phénomène, Etats-collectivités et citoyens doivent ensemble se mobiliser. Les premiers, en soutenant une politique forte en matière de développement durable qui, sans renoncer au progrès, impose aux industriels une évolution de leur mode de production. Les seconds, en agissant au quotidien à travers des gestes simples : économiser l'eau, mieux isoler son habitation, consommer différemment, trier ses déchets...

A l'échelle de notre département, le recyclage, en 2004, de plus de 15 000 tonnes de déchets ménagers a permis d'économiser de l'énergie (l'équivalent de la consommation domestique d'électricité d'une ville comme Figeac), plus de 120 000 m³ d'eau, ainsi que des quantités très importantes de matières premières.

Il est indispensable de poursuivre ensemble nos efforts dans cette voie, mais aussi d'en explorer de nouvelles. Le développement des réseaux de chaleur au bois, dont le SY.D.E.D. est désormais chargé, s'inscrit dans cette démarche. En effet, la valorisation à terme de 10 000 tonnes de déchets de bois par an permettra d'économiser près de 5 000 tonnes de pétrole et contribuera à la réduction des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Le maintien d'un cadre de vie de qualité pour les générations actuelles et futures repose sur des efforts collectifs à la hauteur des enjeux.

Gérard MIQUEL
Président du SY.D.E.D.

Sacs à provisions réutilisables

En début d'année, des sacs à provisions réutilisables ont été distribués aux 74000 foyers que compte le département, dans le but de réduire l'utilisation des sacs jetables.

La distribution a été effectuée par la Poste, en tant que "courrier non adressé", et par conséquent assimilé aux prospectus publicitaires. Certains foyers n'ont cependant pas reçu le sac dans leur boîte aux lettres.

Pour pallier cette situation, des sacs



supplémentaires sont mis à la disposition de ces personnes dans toutes les déchetteries gérées par le SY.D.E.D. dans la limite des stocks disponibles.

Nouvelles déchetteries

Les cantons de Limogne et Salviac disposent depuis peu de leurs déchetteries, portant à 24 le nombre d'équipements de ce type dans le Lot. L'accès est gratuit pour les particuliers résidant dans le département, mais réglementé pour les professionnels (renseignements sur les déchetteries, au siège du SY.D.E.D. ou sur le site Internet).



Bravo, chaque habitant a permis de recycler 91,20 kg de déchets en 2004 !

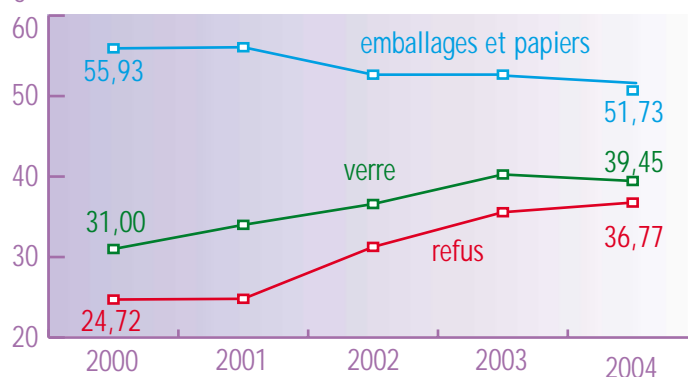
⊕ Bonnes performances

Même si la quantité globale de déchets recyclés (emballages, papiers et verre) est en légère baisse, avec moins 1,31 kg/hab. par rapport à 2003, les résultats sont excellents et le SY.D.E.D. est toujours parmi les meilleures collectivités au niveau national.

⊖ Trop de refus !

Malgré une stabilisation autour de 40% après une hausse très sensible depuis 2001, le taux de refus reste tout de même anormalement élevé. Il nous faut donc rester vigilants et continuer nos efforts sur le plan de la qualité !

kg/hab/an. EVOLUTION DES RESULTATS



♣ Bilan quantitatif

Population desservie 164 698 habitants

Emballages et papiers

Quantité recyclée : 8 521 tonnes, soit 51,73 kg/hab.

Refus : 6 055 tonnes, soit 40,20 %

Emballages en verre

Quantité recyclée : 6 500 tonnes, soit 39,47 kg/hab.

♣ Indicateurs environnementaux

Economies d'énergie réalisées

91 069 Méga Watt heure, soit la consommation annuelle des habitants de Figeac (environ 9 600 personnes)

Economies d'eau réalisées

120 840 m³, soit la consommation annuelle des habitants de Puy L'Evêque (environ 2 159 personnes)

Economies de matières premières réalisées

voir ci-dessous

REPARTITION PAR MATERIAUX *et économies de matières premières*

Emballages Métal

313 tonnes (1,90 kg/hab.)

soit une économie de 426,38 t. de minéral de fer, de 17 t. de bauxite et de 173 t. de coke

Emballages Verre

6 500 tonnes (39,47 kg/hab.)

soit une économie de 4 288 t. de sable

Autres (petites ferrailles...)

356 tonnes (2,16 kg/hab.)



Emballages Carton

3 226 tonnes (19,58 kg/hab.)

soit une économie de 8 420 t. de bois

Papiers

3 497 tonnes (21,23 kg/hab.)

soit une économie de 9 127 t. de bois

Emballages Plastique

1 129 tonnes (6,86 kg/hab.)

soit une économie de 551 398 litres de pétrole brut

Que trouve-t-on dans les 40% de refus ?



Les sacs d'ordures ménagères représentent malheureusement la part la plus importante du refus. Nous rappelons que les premiers gênés par leur présence sont les agents qui doivent trier manuellement les déchets. Outre les désagréments visuels et olfactifs, certains déchets peuvent être dangereux pour les trieurs. Alors par respect pour eux, nous demandons à tous les habitants de faire attention et de ne jamais jeter leurs ordures ménagères dans les bacs verts.



Les déchets fermentescibles (les déchets de cuisine, les végétaux de petite taille...) peuvent servir à faire du compost ou bien doivent être déposés dans le bac d'ordures ménagères (en sacs).

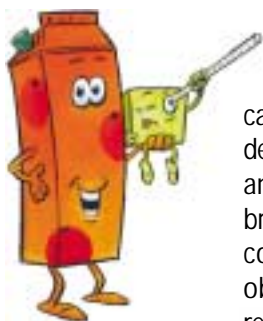
J'apporte à la déchetterie les déchets encombrants ou dangereux.



Je jette dans mon bac d'ordures ménagères tous les déchets qui ne trouvent leur place ni avec les déchets recyclables, ni dans le composteur, ni à la déchetterie.

En cas de doute, INFO TRI : 05.65.21.54.30

♣ 2ème place du "Trophée de la Brique d'or"



D'avril 2004 à mars 2005, "Alliance carton-nature", la filière de recyclage des briques alimentaires, a observé et analysé les quantités et la qualité des briques alimentaires collectées dans 32 collectivités françaises, avec pour objectif d'augmenter les tonnages recyclés.

Le SY.D.E.D. du Lot s'est classé deuxième après Cap l'Orient (Bretagne) et avant le SYDOM du Jura, dans la

catégorie "grandes collectivités". C'est une nouvelle preuve de nos bonnes performances sur le plan national. Nous adressons tous nos remerciements aux habitants pour leur participation quotidienne au tri des déchets recyclables, et nos félicitations aux agents de tri qui répondent par leur travail aux exigences techniques de l'industrie du recyclage.



